



Communiqué de presse

Paris, le 4 juillet 2019

Enquête santé européenne : 10 000 personnes interrogées dans les 5 départements ultramarins, de juillet à décembre 2019

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des Solidarités et de la Santé et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisent en collaboration une grande enquête statistique sur la santé dans tous les départements d'outre-mer (Dom), à partir du 8 juillet et jusqu'en décembre 2019.

Menée tous les six ans, l'Enquête santé européenne permet de mesurer l'évolution de l'état de santé de la population, du recours aux soins et des habitudes de vie. Pour la première fois, elle est déclinée dans les Dom. Elle permet de positionner la France en Europe au regard de grands indicateurs de santé. En outre, elle éclaire des questions spécifiques au système français d'assurance santé ou au non-recours aux soins.

L'enquête « Santé Dom » est réalisée auprès d'un échantillon d'environ 10 000 personnes dont les logements ont été tirés au sort par l'Insee. Les personnes recevront la visite chez eux d'un enquêteur leur proposant un questionnaire d'une durée d'une heure à une heure et demie. Le questionnaire porte sur l'état de santé, le recours aux soins, la pratique sportive, l'alimentation et le cadre de vie des enquêtés. Toutes les données recueillies sont confidentielles.

Pour en savoir plus sur l'enquête EHIS : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/etat-de-sante-et-recours-aux-soins/article/enquete-sante-europeenne-2019>

À propos de la DREES :

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis vingt ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

À propos de l'Insee :

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société française. L'institut est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle en lien avec Eurostat (office de statistique de l'Union européenne) et ses homologues de l'Union européenne. L'Insee contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union.

CONTACTS PRESSE :

Souphaphone Douangdara, drees-infos@sante.gouv.fr - 01 40 56 81 97
Bureau de presse de l'Insee, bureau-de-presse@insee.fr – 01 87 69 57 57